

Des Labels pour valoriser des actions en entreprise

Niveau local:

Projet d'un Label « Articulations des temps de vie en Hautes-Pyrénées »



Pour accompagner et soutenir les entreprises du département dans leurs démarches favorisant l'articulation des temps de vie, les membres du projet « Sortir » proposent la création du Label « Articulation des temps de vie en Hautes Pyrénées ».

Basé sur le volontariat et la gratuité, le label vise à récompenser et encourager les entreprises, administrations et collectivités implantées dans le territoire qui ont mis en place des mesures de gestion des ressources humaines qui tiennent compte des temps professionnels et privés des salariés. Ce label peut constituer la première étape pour la labellisation au niveau national.

Niveau national:

« Label Égalité »



Le Label Égalité a été mis en place en 2004 à l'initiative du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Il récompense l'exemplarité des pratiques des entreprises, administrations ou associations dont le dossier a été jugé recevable par l'organisme de certification, l'AFAQ.

L'évaluation se fait sur plusieurs critères répartis dans 3 champs : les actions menées dans l'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle, la gestion des ressources humaines et du management, la prise en compte de la parentalité dans le cadre professionnel.



Les outils de l'égalité

Les aides publiques

Des subventions de l'État, des Conseils Généraux et des communes sont prévues pour favoriser la création de crèches supplémentaires, comme les crèches d'entreprise.

Les CAF aussi peuvent intervenir par une aide à l'investissement en fonction de certains critères.

Elles peuvent soutenir le fonctionnement au travers des contrats enfance jeunesse ou par une prestation de service. Ces financements sont limités et attribués selon des priorités déterminées localement.

Les contrats d'égalité professionnelle

Certaines actions à caractère exemplaire apportant une amélioration significative de la place des femmes dans la branche professionnelle peuvent bénéficier d'une aide financière. Ces actions concernent l'embauche, la formation, la promotion, l'organisation et les conditions de travail.

Le contrat de mixité

Le contrat pour la mixité des emplois apporte une aide financière à l'employeur qui facilite l'embauche, la mutation ou la promotion d'une femme dans l'entreprise par la mise en œuvre d'actions de formation ou d'aménagements matériels.

Des sites web

Pour plus de renseignements sur l'univers de l'égalité des chances et de l'articulation des temps de vie:

www.racine.fr
www.orse.org
www.afaq.fr
www.conciliationdestemps.fr
www.algora.org/cityctac_site

www.travail.gouv.fr
www.femmes-egalite.gouv.fr
www.cohesionsociale.gouv.fr

Le « Tuteur des temps de vie »

Engagée dans un dialogue continu avec les entreprises, l'équipe du projet Sortir travaille aussi sur la nouvelle figure professionnelle du « Tuteur des temps de vie ». Ce profil de poste, extrêmement novateur, serait chargé de la gestion de l'articulation des temps de vie au sein des entreprises.

Guide Pratique de l'Articulation des temps de vie

Une brochure présentant les mesures de conciliation qui peuvent être mises en place dans les entreprises est en phase de rédaction. Pratiques et illustrées d'exemples concrets, les fiches composant ce guide seront rédigées par des professionnelles de terrain (CCI, AGEFOS PME, Préfecture des Hautes Pyrénées, Conseil Général, Atrium FJT...).



L'articulation des temps de vie et les entreprises



Des équilibres à gérer

Différents acteurs impliqués

Un label pour une démarche novatrice

Le projet « Sortir »



« Sortir » est un projet créé en 2005 par l'association ATRIUM FJT en partenariat avec des institutions et des organismes des Hautes-Pyrénées. Il est réalisé grâce au soutien du Conseil Régional Midi Pyrénées et s'inscrit dans le cadre du programme d'Intérêt Communautaire EQUAL financé par le Fond Social Européen.

La philosophie et l'esprit du projet sont liés à des considérations psychosociologiques sur la position des femmes et des hommes dans la société, sur leurs différentes perspectives de vie sociale et professionnelle et sur la difficile gestion des nombreux temps de vie qui composent leur quotidien.

Les partenaires locaux:

Mairie de Tarbes
 Conseil Général des Hautes Pyrénées
 Caisse d'Allocations Familiales
 Centre d'Information sur les Droits des Femmes
 École des Parents et des Educateurs

Les partenaires internationaux:
 Sous projet GAIA

Espagne
 Italie
 Lituanie

L'égalité des chances

La notion d'égalité englobe la volonté de favoriser une société au sein de laquelle chacun ait les mêmes chances de construire son propre futur et d'accéder à la totalité des choix possibles.

Cette égalité peut être aussi déclinée dans l'importance de permettre aux femmes et aux hommes de participer de la même façon à l'évolution des sociétés et de leur développement.

Promouvoir l'égalité des genres signifie par conséquent faire en sorte que les femmes et les hommes, aussi bien que les filles et les garçons, puissent avoir les mêmes perspectives de vie sociale et professionnelle.



L'articulation des temps de vie

Les sociétés deviennent de plus en plus complexes et les différents temps qui occupent la quotidienneté se multiplient: le temps du travail, le temps personnel, le temps parental, le temps domestique, le temps des loisirs, le temps des transports, le temps de la vie associative, le temps des engagements politiques...

Concilier l'activité professionnelle avec la vie privée est devenu un challenge pour les entreprises qui souhaitent favoriser un plein équilibre entre la carrière et la vie privée de leurs salariés. C'est une sorte d'enjeu qui leur permet de s'inscrire dans une logique de management moderne conciliant les exigences d'une meilleure productivité et les aspirations des salariés.

Le développement de certains services aux employés ou de certaines formes d'organisation de leur travail, permet d'améliorer l'efficacité de l'entreprise : libérés des problématiques liées à la conciliation vie/travail, les salariés sont plus concentrés, plus motivés et plus productifs.



Le projet « Sortir » vise à favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes face à l'emploi par le biais d'une meilleure articulation des temps de vie et d'un plus fort pouvoir d'agir des usagers.

L'univers de l'Articulation des temps de vie

Les temps de vie et les entreprises

Plusieurs programmes et politiques peuvent être mis en œuvre pour améliorer l'articulation des temps de vie au sein des entreprises:

- Travail flexible :** Télétravail, Horaires flexibles, Partage d'emploi, Annualisation, Semaine de travail comprimée
- Programmes de santé et mieux-être :** Ateliers de gestion du stress, Ateliers créatifs, Club sportifs
- Aides à la mobilité :** Organisation de co-voiturage, Mise à disposition de véhicules, Aides aux déménagements
- Services à l'enfance et soin aux aînés :** Garderies en milieu de travail, Crèches inter-entreprises, Aide à la prise en charge de l'autonomie des aînés
- Aides aux employés :** Chèques Emploi Service Universel, Conciergerie d'entreprise, Permanences de différents services (banque, mutuelle...)
- Congés personnalisés :** Congés de formation, Congés parentaux, Congés sabbatiques

Les chiffres repères

Les résultats des sondages et les effets constatés par les entreprises qui ont adopté des politiques travail-vie, démontrent un fort lien entre la conciliation des temps de vie, un taux d'absentéisme réduit et l'augmentation de la productivité.



La pharmaceutique Bristol Myers Squibb Canada a réussi à réduire de 20% à 4% le roulement du personnel d'un de ses établissements en y introduisant des mesures comme les heures flexibles, les temps partagés, l'horaire d'été, un salon de coiffure, des cours d'éducation physique.

L'hôtel Novotel du centre-ville de Montréal a amélioré le bien-être et la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs et en a réduit le taux de roulement avec la création d'une conciergerie qui propose 22 différents services: prise de rendez-vous avec le médecin, développement de photos, dépôt de linge pour le nettoyage, recherche d'un logement... La satisfaction au travail se reflète également sur la qualité du service à la clientèle : un sondage révèle que 88% des clients sont satisfaits de leur séjour dans l'hôtel.

D'autres modèles à suivre



Nestlé Espagne : la filiale espagnole de cette célèbre multinationale a mis en place un programme pour aider les employées qui ont des enfants. Des mesures comme la flexibilité horaire, la réduction de la durée du travail d'une demi-heure par jour pour les mères d'enfants de moins de 6 ans, la possibilité de cumuler les réductions de travail accordées dans le cadre de l'allaitement, ont permis de favoriser l'articulation des temps de vie des mères salariées autant que leur motivation.



PSA Peugeot Citroën : cette entreprise française cherche à garantir constamment la parité hommes-femmes, l'égalité des chances, l'amélioration des conditions de travail. Parmi les moyens mis en œuvre, la création d'une Commission Égalité Hommes Femmes dans chaque site, la réalisation d'un rapport annuel sur la situation comparée des conditions d'emploi et formation des femmes et des hommes et le lancement d'une action d'étude et de recherche consacrée à l'évolution de carrière des femmes.